

Paris, le 18 avril 2023

Air France-KLM, Air France et KLM annoncent avoir signé deux lignes de crédit renouvelables (“RCF”) liées au développement durable pour un montant total de 2,2 milliards d'euros

- Une forte marque de confiance dans la trajectoire financière et de développement durable d'Air France-KLM et de ses compagnies aériennes de la part des institutions financières internationales ayant participé à ces opérations,
- Ces RCF indexées sur des objectifs de développement durable permettent d'aligner les outils financiers du Groupe à sa trajectoire de décarbonation,
- KLM a annulé le prêt direct d'actionnaire restant et la ligne de crédit actuelle garantie par l'Etat néerlandais

Conformément à l'intention exprimée lors de la présentation des résultats annuels 2022 du Groupe, le 17 février dernier, Air France-KLM, Air France et KLM ont signé deux lignes de crédit renouvelables liées au développement durable avec un *pool* d'institutions financières internationales, pour un montant total de 2,2 milliards d'euros.

Pour chaque ligne de crédit, un ensemble d'indicateurs de performance en matière de développement durable a été intégré au coût de financement. Ceux-ci sont conformes à l'engagement d'Air France-KLM et de ses compagnies aériennes en faveur du développement durable et d'une décarbonation progressive de leurs activités. Les deux RCF comprennent un mécanisme d'ajustement de la marge de crédit (à la hausse ou à la baisse) conditionné par l'atteinte de chacun de ces indicateurs de performance (la réduction des émissions unitaires de CO₂, l'augmentation de la part du carburant d'aviation durable, entre autres).

Cet ensemble d'accords constitue la deuxième transaction liée au développement durable réalisée avec succès par Air France-KLM, après son émission inaugurale d'obligations liées au développement durable en janvier 2023.

Air France-KLM et Air France

Air France-KLM et Air France, en qualité de co-emprunteurs, ont signé une RCF liée au développement durable de 1,2 milliard d'euros.

Cette nouvelle ligne de crédit, dont l'échéance initiale est fixée à 2026, est assortie de deux options d'extension d'un an et prévoit une option d'augmentation en accordéon de 100 millions d'euros à la discrétion des prêteurs pendant un an à compter de la date de signature.

Cette RCF coordonnée par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB) et Natixis (agissant conjointement en qualité de coordinateurs globaux, coordinateurs ESG et agents de documentation) a été conclue avec un syndicat de 15 banques internationales.

KLM

KLM a signé une RCF de 1,0 milliard d'euros indexée sur des indicateurs de performance ESG.

Cette nouvelle RCF, dont l'échéance initiale est fixée à 2027, est assortie de deux options d'extension d'un an et prévoit une option d'augmentation en accordéon de 200 millions d'euros à la discrétion des prêteurs.

La RCF a été coordonnée par ABN AMRO, ING et Rabobank et conclue avec un syndicat de 14 banques internationales. Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB) a assuré le rôle de coordinateur pour les objectifs de développement durable.

Cette ligne remplace à la fois le prêt direct accordé par l'État néerlandais et la facilité de crédit garantie par l'État néerlandais, qui ont tous deux été annulés par KLM.

À la suite de cette annulation, les conditions attachées à ces aides ne sont plus applicables.

Relations Investisseurs

Michiel Klinkers

michiel.klinkers@airfranceklm.com

Marouane Mami

mamami@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com